

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2026**

Le 27 janvier 2026 à 18 heures 34, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Le Maire, Mme Michelle GARAVAGLIA.

Sur la convocation qui leur a été adressée par Mme Michelle GARAVAGLIA, le Maire, le 20 janvier 2026, convocation publiée le 20/01/2026.

**Étaient présents : 09** – COLLIN Yves, COURSIN Eddy, FRIGOULT Valérie, GARAVAGLIA Michelle, JOURDAN Karine, MARCHAND Catherine, MARTIN Serge, SOTO Karine, THOMAS Sylvain formant la majorité des membres en exercice.

**Excusé : 1-** BEAUGENDRE Laurence

**Absentes : 1-** Aurore LACHUER

**Procuration :** Madame BEAUGENDRE Laurence a donné procuration à Monsieur COLLIN Yves

Monsieur THOMAS Sylvain est nommé **secrétaire de séance**.

**Le compte rendu de la séance du 02 décembre 2025 est adopté à l'unanimité**

**1 – Demande de subvention**

**Délibération 2026 – 01**

Madame Le Maire présente aux membres du conseil les différentes demandes de subventions.

Le conseil précise que la somme de 25€ / adhérent sera attribuée aux associations sportives, aux clubs d'activités et au club des aînés sur présentation du nombre d'adhérents résidents sur la commune lors de la demande de subventions ainsi que 100€ / élèves pour les établissements scolaires de formation professionnelle.

Après examen des différentes demandes de subventions, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

NOMS DES ASSOCIATIONS	Montant alloué année 2026
SODA'MOOV	200.00€
TENNIS CLUB AUDONIEN (TCA)	125.00€
LYCEE JB LE TAILLANDIER	100.00€
MFR	100.00€
<b>TOTAL</b>	<b>525.00€</b>

Ces sommes seront inscrites au budget 2026 de la commune.

**2 – Plan d'Aménagement Patrimonial 2026-2029**

**Délibération 2026 – 02**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la politique patrimoniale du Conseil Régional à travers l'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ».

La conservation du patrimoine ne peut plus seule constituer un critère d'intervention financière pour les partenaires institutionnels. Il faut l'accompagner d'actions de valorisation innovante, créative ou expérimentale.

Ces actions devront s'inscrire dans un Plan d'Aménagement Patrimonial à l'échelle de la commune.

Trois types de plan peuvent être envisagés :

- Plan d'aménagement dans un espace déterminé ;
- Plan d'aménagement thématique (préservation des maisons en terre...) ;
- Les deux à la fois.

Les aides à la restauration du bâti ancien, au titre des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ne seront accordées qu'aux projets inscrits dans ces plans.

Madame le Maire présente le Plan d'Aménagement Patrimonial de la commune de Saint Christophe de Valains

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de valider ce Plan d'Aménagement Patrimonial pour la période 2026-2029, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le CPRB PAP 2026-2029.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette convention.

## INFORMATIONS

- L'Archiviste doit passer courant juin sur une période de 04 jours à hauteur de 178€ par jour, sa convention sera envoyée par mail aux membres du conseil afin qu'ils l'étudient pour sa validation ou non lors du prochain Conseil Municipal.
- Préparation du bureau de vote Elections Municipales mars 2026. Le conseil a commencé une prévision de tenue du bureau de vote pour le 15 mars 2026.
- Madame le Maire nous informe que la locataire du logement situé 4 rue du Forgeron a déposé des photos liées à différents problèmes dans son logement. Le Conseil Municipal a bien pris en compte toutes les demandes afférentes aux photos.
- Madame le Maire nous a lu un courrier qui lui a été adressé de l'association « Entre Bois et Rivière » demandant la gratuité de la salle pour le week-end du 30 mai 2026 car cette association loue la salle à l'année tous les lundis après-midi pour un atelier peinture. Faisant parti de cette association madame Le Maire n'a pas participé au vote. Le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité.

**La séance est levée à 19h15**

---

Signature des membres du Conseil Municipal présents à la réunion

<b>LES ELUS</b>	<b>SIGNATURE</b>	<b>LES ELUS</b>	<b>SIGNATURE</b>
M. GARAVAGLIA		V. FRIGOULT	
L. BEAUGENDRE	ABSENTE	Y. COLLIN	
S. THOMAS		K. SOTO	
E. COURSIN		K. JOURDAN	
A. LACHUER	ABSENTE	C. MARCHAND	
S. MARTIN			